

03.10.2024 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse: Twint et la facture jouissent d'une grande confiance

Communiqué de presse

Étude Comparis Sécurité des données et confiance 2024

Twint et la facture jouissent d'une grande confiance

La dernière étude de Comparis sur la confiance dans la sécurité des données révèle que malgré le boom de l'IA, les moteurs de recherche restent les services en ligne les plus utilisés en Suisse. Les Suissesses et les Suisses se sentent particulièrement en sécurité avec l'application de paiement Twint. Mais quoi qu'il en soit, la bonne vieille facture est toujours considérée comme le moyen de paiement le plus sûr.

Zurich, le 3 octobre 2024 – Bien que l'IA soit en plein essor avec des programmes tels que ChatGPT et Gemini, les moteurs de recherche restent populaires et constituent de loin le service en ligne le plus utilisé en Suisse. 83,6 % des personnes interrogées s'en servent, ayant par exemple recours à Google. Cependant, on voit que les plus de 55 ans sont nettement plus nombreux à les utiliser que les plus jeunes. « ChatGPT et Cie sont de plus en plus utilisés pour faire des recherches, grignotant ainsi des parts de marché aux moteurs de recherche », déclare Jean-Claude Frick, expert Numérique Comparis.

En ce qui concerne le courrier électronique, son utilisation semble en légère baisse – bien qu'elle reste à un niveau élevé. Il y a cinq ans, 86 % utilisaient encore des fournisseurs de messagerie électronique tels que Bluewin, Gmail ou GMX. En 2024, ce taux d'utilisation est tombé à 78,4 % (soit, au bas mot, 4 % de moins que l'année précédente). Par rapport à 2019, les services de messagerie et les tchats ont considérablement gagné en importance et se situent désormais au même niveau que les e-mails avec une part d'utilisation de 77,7 %.

En revanche, les portails d'information perdent en popularité : 55 % seulement des répondantes et répondants lisent les actualités sur « 20 minutes » ou « Watson », alors qu'ils étaient encore 63,6 % en 2019. Enfin, le recours à la téléphonie par Internet, via Skype par exemple, a également diminué (32,2 % contre 39,8 % en 2019). Comparis suppose que la simple téléphonie a été remplacée par la vidéoconférence (cf. utilisation de Messenger et des médias sociaux).

Dans la continuité des années précédentes, c'est aux banques (6,9 sur une échelle de 1 à 10) et aux autorités (6,7) que les personnes interrogées accordent le plus haut niveau de confiance en ce qui concerne la gestion rigoureuse des données clientèle. Cependant, dans les deux cas, la confiance a considérablement diminué en cinq ans (7,1 pour les banques en 2019, et 6,9 pour les autorités). « Des scandales tels que les lacunes en matière de protection des données du portail de vaccination mesvaccins.ch ou la reprise de la grande banque Credit Suisse par UBS ont érodé la confiance », explique J.-F. Frick.

Malaise lors de la saisie de données sur Internet

Les attaques de pirates informatiques et les scandales liés aux données ont laissé des traces au sein de la population suisse. Les participant·e·s à l'enquête ont été invités à répondre à la question « Dans quelle mesure vous sentez-vous en sécurité lorsque vous saisissez des données personnelles sur Internet ? » sur une échelle de 1 (« Pas en sécurité du tout ») à 10 (« Très en sécurité »). La moyenne, de 5,5 cette année, reste stable. Comparis constate ici un léger malaise constant au fil des ans lors de la saisie de données sur Internet.

Le sentiment désagréable de se faire aspirer ses données reste également fort. Les répondantes et les répondants ont attribué une moyenne de 6,8 à la question de savoir s'ils se sentaient généralement surveillés dans leurs activités sur Internet. C'est la même valeur qu'en 2019.

Le phishing et les virus déclenchent le sentiment de menace le plus fort

Comme les années précédentes, ce sont les pourriels (spam) et l'hameçonnage (phishing) (score moyen de 6,9), les virus et chevaux de Troie (score moyen de 6,7), ainsi que le vol et l'utilisation abusive de données de paiement (score moyen de 6,5) qui inquiètent le plus les internautes. Les principales menaces reflètent donc, selon nos observations, les dangers qui nous accompagnent depuis les débuts d'Internet.

Actuellement, ce sont surtout les attaques de phishing qui viennent à l'esprit. Par conséquent, ce taux a

légèrement augmenté cette année. « Les raisons en sont des vagues de phishing de plus en plus sophistiquées qui tentent d'obtenir les données des internautes avec des textes générés par l'IA », analyse l'expert Numérique.

Twint s'impose comme le moyen de paiement numérique le plus sécurisé

Aujourd'hui, la population se sent plutôt en sécurité lorsqu'il s'agit de régler ses achats avec des moyens de paiement numériques. L'application Twint a sans conteste pris la première place de la compétition, avec une moyenne de 7,2 sur l'échelle de confiance de 1 à 10. Le moyen de paiement numérique suisse est ainsi considéré comme le deuxième moyen de paiement le plus sûr. La première place revient au paiement sur facture, avec une moyenne de 8,1, et la 3e, au paiement à la livraison (moyenne de 7,1).

J.-C. Frick estime que la possibilité de transférer de l'argent facilement et rapidement entre particuliers (une fonctionnalité qui manque encore aux services concurrents tels qu'Apple ou Samsung Pay), l'origine suisse de l'application et le soutien des banques helvètes renforcent la confiance dans ce service de paiement national et contribuent à l'élargissement de sa communauté d'utilisatrices et d'utilisateurs.

Les cartes de débit telles que Postcard, Maestro ou V-Pay passent ainsi de la deuxième place en 2023 à la quatrième place (moyenne de 6,9). Comparis attribue ce résultat à l'utilisation accrue du smartphone comme moyen de paiement.

Les systèmes de paiement des géants de l'Internet que sont Apple Pay ou Samsung Pay obtiennent toujours une note relativement basse (moyenne de 5,9). « Il manque à ces systèmes la référence locale qu'offre Twint, ainsi que la possibilité de transférer facilement de l'argent à titre privé. En revanche, la possibilité de pouvoir utiliser Apple Pay et consorts à l'étranger n'apporte aucun bonus de confiance », juge J.-C. Frick.

Les antivirus et les pare-feux sont de plus en plus rares

Bien que les virus et les chevaux de Troie comptent parmi les principales menaces, les mesures de protection correspondantes perdent en popularité. Seulement 22,2 % des personnes interrogées utilisent encore des programmes antivirus payants (2019 : 31 %). Les programmes antivirus gratuits servent de mesure de précaution à 29,3 % (2019 : 40,5 %). Seuls 15,5 % des personnes interrogées ont installé un pare-feu supplémentaire (2019 : 26,7 %). Jean-Claude Frick se l'explique par des systèmes de protection antivirus de plus en plus performants, déjà présents sur Microsoft Windows et Apple MacOS, qui rendent superflue l'installation de systèmes de protection supplémentaires.

Les paramètres de confidentialité des médias sociaux encore négligés

Seulement 44 % des répondantes et des répondants accordent en outre une attention particulière aux paramètres de confidentialité sur les plateformes de médias sociaux. Ce chiffre est donc resté bas au fil des ans. En outre, la proportion de personnes qui modifient régulièrement leur mot de passe est relativement faible (22,5 %).

« Il est extrêmement important de changer plus régulièrement ses mots de passe et d'adopter des paramètres restrictifs sur les plateformes de médias sociaux », souligne l'expert Numérique Jean-Claude Frick.

Le rapport complet est à télécharger [à cette adresse](#).

Méthode

Enquête représentative réalisée par l'institut de sondage et d'études de marché Innofact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1033 personnes issues de toutes les régions de Suisse. Le sondage a eu lieu en août 2024.

Pour plus d'informations:

Jean-Claude Frick
Expert Numérique chez Comparis
Téléphone: 044 360 53 91
E-Mail: media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision.

L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur. Aucune autre entreprise ni l'État ne détient de participation dans Comparis.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100923845> abgerufen werden.